

Paris, le 13 avril 2021

Désignation des scrutateurs de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 15 avril 2021 à huis-clos

Les actionnaires de la SOCIÉTÉ FONCIÈRE LYONNAISE sont informés que, les deux scrutateurs, présents lors de l'Assemblée du 15 avril 2021 tenue à huis-clos à 11h00, et ayant accepté cette fonction, seront Madame Najat Aasqui représentant Predica et Monsieur Dimitri Boulte.

A propos de SFL

Leader sur le segment prime de l'immobilier tertiaire parisien, la Société Foncière Lyonnaise se distingue par la qualité de son patrimoine évalué à 7,5 milliards d'euros, avec des immeubles concentrés dans le Quartier Central des Affaires de Paris (#cloud.paris, Édouard VII, Washington Plaza...) et par la qualité de son portefeuille de clients, constitué de sociétés prestigieuses opérant dans le secteur du conseil, des médias, du digital, du luxe, de la finance et de l'assurance. Plus ancienne foncière française, SFL démontre année après année une constance dans l'exécution de sa stratégie, centrée sur la création d'une forte valeur d'usage pour ses utilisateurs, et in fine d'une importante valeur patrimoniale pour ses actifs.

Marché de cotation : Euronext Paris Compartiment A – Euronext Paris ISIN FR0000033409 – Bloomberg : FLY FP – Reuters : FLYP PA

Notation S&P : BBB+ stable
